

Type: 1

Crique Gabrielle et lac Pali

n° régional: 00200002

n° national: 030030014

Résumé des modifications proposées

Création Désinscription Type Dénomination Contour Compléments d'informations

Descriptif des modifications:

Précédemment incluse dans la ZNIEFF de type I « Plaine de Kaw », cette mosaïque de milieux humides très riche est bien connue du fait des activités nautiques de détente des guyanais.

Située au pied de la montagne de Kaw, ces milieux humides se composent d'une succession de forêts inondées et de lacs souvent couverts d'herbes flottantes en très bon état de conservation.

Ils font l'objet d'une nouvelle ZNIEFF de type 1 "Crique Gabrielle et lac Pali".

Sources cartographiques:

Les limites se basent sur l'occupation des sols 2008 de l'ONF étendues par photo-interprétation des ortho-photos 2005.

Se reporter aux pages suivantes de l'atlas cartographique :

Zonages ZNIEFF 2003 / Modernisation des ZNIEFF de Guyane- Carte 7

Zonages ZNIEFF 2003 / Modernisation des ZNIEFF de Guyane- Carte 8

Zonages ZNIEFF 2003 / Modernisation des ZNIEFF de Guyane- Carte 9

Localisation

Relations type I/II

2 - Marais et montagne de Kaw

Superficie

562 ha

Communes

Roura

Altitude(s)

De 14m à 23m

Commentaire général

La ZNIEFF "Crique Gabrielle et lac Pali" (type I) est incluse dans la grande ZNIEFF de type II "Marais et montagne de Kaw".

Le Lac Pali fait indéniablement partie de l'écosystème du marais de Kaw auquel il est contigu. Il est constitué de dépôts marins quaternaires où dominent les argiles, recouverts d'une couche de matière organique ou " pégasse " (tourbe acide) d'épaisseur variable. Le lac, consistant en fait en une succession de 3 lacs, est drainé principalement par la crique Gabrielle.

L'influence de la marée s'y observe sur la quasi-totalité du cours de la crique et jusqu'au lac qui subit, lui aussi, d'importantes fluctuations de niveau d'eau selon les saisons, en fonction de la pluviométrie. Celle-ci, d'une moyenne annuelle comprise entre 3 500 et 4 000 mm avec des maxima en décembre-janvier et surtout en mai et un minimum d'août à novembre, est parmi les plus élevées en Guyane.

Le lac Pali est bordé en partie par une forêt marécageuse composée principalement par les palmiers pinots (*Euterpe oleracea*) pour la strate basse, de *Symphonia globulifera*, de *Virola surinamensis* et de *Pterocarpus officinalis* pour la strate haute; et par des populations étendues de palmiers-bâches (*Mauritia flexuosa*) plus ou moins denses.

La végétation des lacs est constituée en majeure partie de macrophytes aquatiques telles *Nymphaea rudgeana*, *Cacomba aquatica*, *Salvinia auriculata*. Parmi ces plantes aquatiques se distingue notamment la très rare *Eichhornia azurea* (Pontederiaceae). Il s'y forme également des tapis à *Eleocharis interstincta*. À l'intérieur de ce marais, différents groupements s'enchevêtrent : des fourrés de *Chrysobalanus icaco* (pruniers), des formations à moucou-moucou (*Montrichardia arborescens*), à Cypéracées et Poacées sur pégasse et des prairies flottantes à *Rhynchospora holoschoenoides*, *Ludwigia torulosa* et *Fuirena umbellata*.

La partie amont de la crique Gabrielle présente une végétation relativement uniforme de prairies herbacées à dominante graminéenne. Ces " savanes à graminées " sont constituées principalement de Poacées sur couche de pégasse mince avec, par endroits, des groupements isolés de *Montrichardia linifera* et des buissons arbustifs épineux denses formés par *Machaerium lunatum*.

Plusieurs plantes déterminantes particulièrement remarquables sont inventoriées dans cette ZNIEFF : *Justicia laevilinguis* (Acanthaceae), *Rhabdadenia macrostoma* (Apocynaceae), *Ipomoea subrevoluta* (Convolvulaceae), *Aeschynomene pratensis* var. *caribaea* (Fabaceae), *Aeschynomene fluminensis* (Fabaceae), *Benjaminia reflexa* (Plantaginaceae).

À l'instar du marais de Kaw, le lac Pali et l'amont de la crique Gabrielle constituent la limite de répartition la plus septentrionale pour un certain nombre d'espèces, tout particulièrement pour l'herpétofaune.

Ainsi, les lacs abritent de temps en temps le caïman noir (*Melanosuchus niger*). Bien que cette espèce soit en principe intégralement protégée, elle est encore chassée pour sa chair et sa peau et reste très vulnérable et menacée d'extinction. Aussi, la majeure partie de la population reste concentrée dans les mares d'eau libre inaccessibles au

cœur du marais de Kaw. Le lézard caïman (*Crocodylus amazonicus*), la rainette *Sphaenorhynchus lacteus* et la grenouille *Hydrolaetare schmidti*, également des espèces d'affinité amazonienne, y sont observables. Enfin, l'amont de la crique Gabrielle constitue la localité type d'une espèce de grenouille strictement endémique de l'est guyanais : *Scinax jolyi*.

La diversité des milieux humides confère au site une très grande richesse avifaunistique, particulièrement en oiseaux d'eau et paludicoles comme le héron agami (*Agamia agami*), le héron vert (*Butorides striatus*), le petit blongios (*Ixobrychus exilis*), le cormoran olivâtre (*Phalacrocorax brasilianus*). Notons encore la présence d'espèces rares inféodées aux forêts marécageuses en Guyane telles que la coracine col-nu (*Gymnoderus foetidus*), le grimpar nasican (*Nasica longirostris*) ou encore le ara noble (*Diopsittaca nobilis*), dont le secteur a fourni ces dernières années les uniques données récentes de l'espèce sur le littoral guyanais. Enfin, une espèce relictuelle devenue également très rare en Guyane trouve refuge au sein des massifs de moucou-moucou : l'hoazin huppé (*Opisthocomus hoazin*), espèce mythique par ses caractères primitifs présentant un intérêt scientifique exceptionnel.

Parmi les mammifères remarquables, citons la loutre géante du Brésil (*Pteronura brasiliensis*) qui est régulièrement observée sur chacun des trois lacs.

Le paysage exceptionnel qu'offre le lac Pali et l'amont de la crique Gabrielle est bien connu des Guyanais. Sa relative facilité d'accès et sa proximité de Cayenne en fait une ballade en canoë très prisée en fin de semaine, ce qui occasionne des dérangements importants pour la faune. Une activité régulière de chasse a été constaté malgré statut de Réserve.

Bilan des connaissances

| | | | |
|-------------------|----------------------|-----------------------|------------------|
| Mammifères: Moyen | Reptiles: Moyen | Ptéridophytes: Faible | Champignons: Nul |
| Oiseaux: Moyen | Insectes: Nul | Bryophytes: Nul | Algues: Nul |
| Amphibiens: Moyen | Phanérogames: Faible | Lichens: Nul | Habitats: Faible |
| Poissons: Faible | | | |

Critères de délimitation

La délimitation est basée sur les critères suivants :

- Contraintes du milieu physique
- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

La ZNIEFF est limitée comme suit:

N: La limite nord englobe les savanes inondables depuis la fin des zones dégradées le long de la crique Gabrielle (point A) jusqu'au point B. Puis elle longe les forêts marécageuses jusqu'au point C (en contournant les îlets Denis et Dupont). Puis la limite rencontre les savanes à palmiers bâches qui s'étendent jusqu'au point D.

E: la limite longe la savane à palmiers bâches du point D au point E où débute la forêt inondée. Le contour est matérialisé par la transition forêt inondée (incluse)/forêt de terre ferme (exclue) jusqu'à l'îlet Ménagerie (point F). Le tracé contourne cet îlet jusqu'au point G, inclue la savane humide puis contourne une langue de forêt de terre ferme entre les points H, I et J. La limite croise la crique Saint Martin au point K.

W: Les forêts de terre ferme à l'ouest de la crique Saint Martin puis de la crique Gabrielle sont exclues. La limite de cette forêt passe par les points K, L et rejoint le point A.

Coordonnées des points mentionnées (WGS84, UTM 22 nord):

A (358243m; 521189m) - B (359032m; 520435m) - C (360165m; 520233m) - D (360880m; 521233m) - E (360797m; 520422m) - F (359928m; 518822m) - G (359971m; 518027m) - H (359150m; 517609m) - I (359289m; 518851m) - J (359027m; 517597m) - K (358692m; 517511m) - L (357887m; 518405m)

Compléments descriptifs

Typologie des milieux

Eaux douces (eaux dormantes, lacs, étangs et mares)
 Forêts à *Euterpe oleracea* (Pinotières)
 Forêts marécageuses, forêts galeries et forêts ripicoles tropicales
 Marais tropicaux herbacés
 Végétations aquatiques tropicales à hydrophytes immergées ou flottants de Guyane

Statuts de propriété

Domaine de l'état

Géomorphologie

Lac
 Lit majeur
 Méandre, courbe
 Plaine, bassin
 Rivière, fleuve
 Ruisseau, torrent
 Vallée

Mesures de protection

Conventions internationales

Propriété privée (personne physique)

Convention de RAMSAR (zones humides)
 Protections contractuelles et diverses
 Parc Naturel Régional
 Protections réglementaires nationales
 Réserve naturelle nationale

Facteurs d'évolution

Pratiques et travaux forestiers

Coupes, abattages, arrachages et déboisements (avéré)

Pratiques liées aux loisirs

Sports et loisirs de plein-air (avéré)

Chasse (avéré)

Pêche (avéré)

Critères d'intérêt

Autres intérêts de la zone

Pédagogique ou autre (préciser)

Scientifique

Paysager

Intérêts fonctionnels

Expansion naturelle des crues

Fonctions de régulation hydraulique

Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales

Etapas migratoires, zones de stationnement, dortoirs

Zone particulière d'alimentation

Intérêts patrimoniaux

Ecologique

Faunistique

Mammifères

Oiseaux

Reptiles

Amphibiens

Poissons

Floristique

Sources de données

Collection: Base AUBLET2, Herbar de Guyane, AMAP, IRD, mai 2013

Collection: GEPOG - Base de donnée Alapi

Informateur: Association Kwata

Informateur: Blanc M. & Dewynter M.

Informateur: GEPOG - Faune-Guyane

Informateur: Kévin Pineau / Biotope

Informateur: Michel Blanc

Informateur: Michel Blanc - Maël Dewynter

Informateur: Vincent Rufay - Biotope

Listes d'espèces au 23/12/2014

==> Nombre espèces déterminantes: 55

/

Aeschynomene fluminensis

Aeschynomene pratensis Small var. *caribaea* Rudd

Benjaminia reflexa

Crinum erubescens L. ex Sol.

Eichhornia azurea

Eleocharis pachystyla

Ipomoea subrevoluta Choisy

Justicia laevilinguis

Ludwigia torulosa (Arn.) H. Hara

Passiflora crenata

Rhabdadenia macrostoma

Rhynchospora cajennensis



Rhynchospora triflora Vahl
Sacciolepis angustissima
Utricularia benjaminiana Oliv.
Utricularia hydrocarpa
Utricularia myriocista A. St.-Hil. & Girard
Websteria confervoides

Animalia/Actinopterygii

Acanthodoras cataphractus

Animalia/Amphibia

Dendropsophus sp. 1
Hyalinobatrachium kawense
Hyalinobatrachium mondolfii
Hydrolaetare schmidtii
Scinax jolyi
Sphaenorhynchus lacteus

Animalia/Aves

Agamia agami
Ara nobilis
Ardea cocoi
Berlepschia rikeri
Cairina moschata
Circus buffoni
Daptrius ater
Donacobius atricapillus
Gymnoderus foetidus
Heliornis fulica
Ixobrychus exilis
Leucopternis schistacea
Myiopagis flavivertex
Nasica longirostris
Notharchus macrorhynchos
Opisthocomus hoazin
Oryzoborus angolensis
Penelope marail
Phaethornis longuemareus
Phalacrocorax brasilianus
Polytmus guainumbi
Ramphastos toco
Selenidera culik

Animalia/Mammalia

Pteronura brasiliensis

Animalia/Reptilia

Caiman crocodilus
Crocodylus amazonicus
Melanosuchus niger
Thamnodynastes pallidus

Plantae/Equisetopsida

Diplacrum capitatum
Eleocharis microcarpa